

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1619

Attribution de subventions ponctuelles de fonctionnement aux Offices des Sports d'Arrondissements (OFFISA) pour un total de 8 000 euros

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1619 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS PONCTUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX OFFICES DES SPORTS D'ARRONDISSEMENTS (OFFISA) POUR UN TOTAL DE 8 000 EUROS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les Offices des Sports d'arrondissement (OFFISA) ont pour vocation, en lien avec l'Office des Sports de Lyon, de soutenir, encourager et développer toutes initiatives tendant à développer la pratique sportive, de loisir ou de compétition, au sein de l'arrondissement.

Ils ont également pour objet de soumettre aux mairies d'arrondissement des propositions d'occupation des installations sportives en gestion transférée sur le territoire de leur arrondissement.

Enfin, ils apportent avis et propositions quant à l'attribution des subventions aux associations sportives.

Ils sont composés de l'Adjoint d'arrondissement chargé des Sports, de représentants bénévoles des associations sportives de l'arrondissement, de membres de l'Office des Sports de Lyon, et plus généralement de personnes qui se distinguent par leurs compétences dans le domaine du sport.

De par leur connaissance des clubs, et des équipements, les OFFISA sont des atouts essentiels pour la gestion municipale du soutien aux clubs sportifs : connaissance des projets et initiatives, des besoins en occupation d'équipement, aide à l'élaboration de critères d'évaluation pour l'attribution des subventions.

Les OFFISA représentent un véritable appui au développement de la politique sportive menée par la Ville.

Ils organisent de nombreuses manifestations sur leurs territoires mettant à l'honneur le sport et les sportifs, notamment par des remises de médailles et autres distinctions. Ces moments sont autant d'occasion de remercier et valoriser l'action des bénévoles et des dirigeants, et de faire connaître et rayonner le sport.

Afin de les aider à poursuivre leur mission, notamment à travers ces animations qui ont un coût, je vous propose d'allouer à chaque Office des Sports d'arrondissement une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 1 000 €, soit au total 8 000 €. La mairie du 2^e arrondissement ne dispose pas d'OFFISA.

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 1 000 € est allouée à chacun des Offices des Sports d'Arrondissements (OFFISA) des 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements.

2- La dépense en résultant, soit 8 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT